



AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° LAS-0160

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 4 juillet 2023, le règlement suivant :

LAS-0160 Règlement constituant un comité de transition écologique.

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de l'arrondissement de LaSalle ou en faisant une demande à cet effet par courriel à l'adresse greffe.lasalle@montreal.ca.

Ce règlement entre en vigueur le 4 juillet 2023.

DONNÉ À LASALLE, ce 18 juillet 2023.

Nathalie Hadida, OMA
Secrétaire d'arrondissement